

Saint
Eloi.

adresse enfin la parole aux Penitens. *A ces personnes*, dit-il, *qui sont ici en habit de penitence, qui ont le visage sale, les cheveux épars, & qui sont connoître, autant que l'on en peut juger par leurs actions, qu'ils ont pleuré leurs pechez, & mortifié en eux les vices de la chair*: Il les avertit qu'ils doivent sçavoir, que quoi qu'ils souhaitent recevoir l'imposition des mains, ils doivent être néanmoins persuadés qu'ils ne recevront point l'absolution de leurs crimes, si la divine Bonté ne les leur pardonne, en leur donnant la grace de la contrition, parce que comme dit Saint Gregoire, l'absolution de l'Evêque n'est véritable que quand elle suit le Jugement de celui qui juge le secret des cœurs, ce qui est signifié par la resurrection de Lazare, à qui JESUS-CHRIST rendit la vie, avant que d'ordonner à ses Disciples de le délier. Et quainsi tous les Pasteurs doivent prendre garde de ne délier que ceux à qui JESUS-CHRIST a rendu la vie de l'ame par sa grace. Après ces paroles il les invite de donner des marques de leur conversion, & après qu'ils en eurent donné, en élevant leurs mains au ciel, il continua son Discours, en leur expliquant les effets d'une véritable penitence, qui sont de satisfaire à Dieu, de pleurer ses pechez passés, & de n'y plus retomber.

La douzième Homélie est sur la charité pour le Jedy Saint.

La treizième pour le même jour. Il y exhorte tous les Chrétiens à se purifier des pechez quotidiens par la priere & par l'aumône; & il les avertit sur la fin qu'ils ne doivent pas avoir en horreur les Penitens publics, comme de grands pecheurs, parce qu'il se peut faire qu'il y en ait plusieurs parmi ceux qui ne sont pas en penitence, qui en ayant commis de plus grands. Il déplore le malheur de ceux qui ne les confessent pas, & qui n'en font pas penitence.

Dans la quatorzième il exhorte les Chrétiens à se bien préparer pour recevoir dignement l'Eucharistie en la Fête de Pâque.

Dans la quinzième il parle encore tres-fortement de la presence réelle. *Scachez*, dit-il, *mes chers Freres, & croyez fermement, que comme la chair que JESUS-CHRIST a pris dans les entrailles de la Vierge, est son vrai Corps, qui a été offert pour nôtre salut; de même le pain qu'il a donné à ses Disciples, & que les Prêtres consacrent tous les jours dans l'Eglise, est le vrai Corps de JESUS-CHRIST. Ce ne sont point deux Corps, c'est un même Corps que l'on rompt & que l'on immole. Celui-ci c'est JESUS-CHRIST que l'on rompt & que l'on im-*

mole, quoi qu'il demeure sain & entier. Il exhorte ensuite tous les Chrétiens, Clercs, Laïques & Religieux qui se sentent coupables des pechez d'envie, de calomnie, de haine, de fornication & de parjure, de se purifier en ce jour, en confessant leur injustice à Dieu. Et à l'égard de ceux qui ont commis de plus grands crimes, & qui sont en penitence publique, il les avertit de ne plus retomber dans leur faute. Il ajoute qu'il y a de grands pecheurs, dont les crimes sont si fort cachez, qu'ils ne peuvent être admis à la penitence publique. Qu'il faut separer ces pecheurs de l'Eglise pour un temps, parce que quoi qu'ils ne soient point reconciliez par l'imposition des mains, & qu'ils ne reçoivent point l'absolution, ils doivent mortifier leurs corps par des actions de penitence, & guerir leur ame par de bonnes œuvres.

Cela seroit croire qu'il n'y avoit alors que les pechez publics soumis à la penitence publique, & qu'on se contentoit à l'égard de ceux dont les crimes étoient tout-à-fait secrets, de leur conseiller de se separer de l'Eglise, & de faire penitence en secret.

Cela paroît encore par la seizième Homélie; car après avoir exhorté en general tous les Chrétiens à se convertir, & à s'abstenir même des grands crimes à l'avenir, il adresse la parole à deux personnes, qu'un peché public avoit obligé de faire penitence publique. Il les exhorte à pleurer sincerement leurs pechez, & à n'y plus retomber. Il y a dans cette Homélie une proposition insoutenable, rapportée sous le nom du Sage. Que c'est un crime aussi grand à un homme de coucher le Carême avec sa femme, que de manger de la chair en ce temps. Outre ces Homélies, nous avons une lettre de Saint Eloi parmi celles de Didier de Cahors.

S. Eloi étoit habile pour son temps; il avoit lû S. Cyprien, S. Augustin, S. Gregoire & quelques autres Peres Latins. Il s'étoit formé sur eux. Il aimoit la discipline Ecclésiastique, & suivoit la tradition de ces Peres, autant que le siecle dans lequel il vivoit le lui permettoit. Ses Sermons valent mieux que ceux de beaucoup d'autres Predicateurs Latins, même plus anciens, tant pour les choses que pour le style.

Saint
Eloi.